

Décret

Générale

colonial

Décret n° 13-368-1927 Ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis.

n° 13-368-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 juin 1927

Numéro JO
n° 368 du 31/07/1927

Date du numéro
31 juillet 1927

VISAS

Le Président de la République française, Sur le rapport du Mumsire deg colonies: Vu le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des colonies: Vu le décret du 9 mars 1926, portant approbation du budget local de la Côte française des Somalis s, pour l'exercice 1926,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est approuvé l'arrêté du Gouverneur de la Côte française des Somalis, en date du 13 mai 1927, portant ouverture, à divers chapitres du budget local, exercice 1926. de crédits supplémentaires s'élevant la somme globale de 175.000 francs. Art. 2

- Il sera fait face à l'ouverture de ces crédits suppléinentaires au moven des ressources générales de lexercice 1926. Art. 3 — Le Maustre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

GASTON DOUMERGUE.Par le Président de la République :**Le Ministre des colonies, Léon PERRIER.**